



# Comment utiliser moins et mieux les antibiotiques?

Les antibiotiques sont de formidables outils thérapeutiques tant en médecine humaine que vétérinaire. Mais, face à l'antibiorésistance, les acteurs de la filière, tout particulièrement les vétérinaires et les éleveurs, doivent adopter une utilisation prudente et raisonnée des antibiotiques.

Réduire la consommation d'antibiotiques est un objectif incontesté. Cependant, le recours aux antibiotiques reste incontournable contre les infections bactériennes pour lesquelles aucune mesure alternative (vaccination, mesures nutritionnelles, zootechniques ou d'hygiène) n'est disponible ou suffisamment efficace. Ils doivent également être utilisés pendant la période nécessaire à la mise en place des mesures préventives.

## Connaître et évaluer régulièrement la situation

Au niveau de la filière française, la connaissance des usages est primordiale pour cerner les évolutions et les axes prioritaires de travaux pour diminuer les usages. La démarche menée dans le cadre du panel Inaporc prend donc ici tout son sens.

A l'échelle de l'élevage, il convient de bien connaître chaque situation : les agents pathogènes présents, les traitements réalisés, les éventuelles résistances et les spécificités d'élevage limitant l'efficacité d'éventuelles solutions alternatives. Dans tous les cas, l'efficacité et la pertinence des différents traitements doivent être régulièrement réévalués. Le rôle du suivi technique et du vétérinaire ainsi que les observations de l'éleveur sont primordiaux.

Même si c'est une évidence, il est bon de le rappeler : du statut sanitaire de l'élevage découle en grande partie le niveau d'utilisation des antibiotiques. Ce statut sanitaire est une résultante du statut initial propre à chaque élevage, rhinite etc. et de sa situation. La zone géographique, la pression sanitaire (densité d'élevage)

ou le nombre d'origines des porcelets influent par exemple.

Il convient également de préserver dans le temps son statut sanitaire en appliquant des mesures de biosécurité externe et interne appropriées, en relation avec une hygiène et un nettoyage-désinfection des locaux rigoureux.

***“Du statut sanitaire découle en grande partie le niveau d'utilisation des antibiotiques.”***

## Limiter l'expression de la pathologie

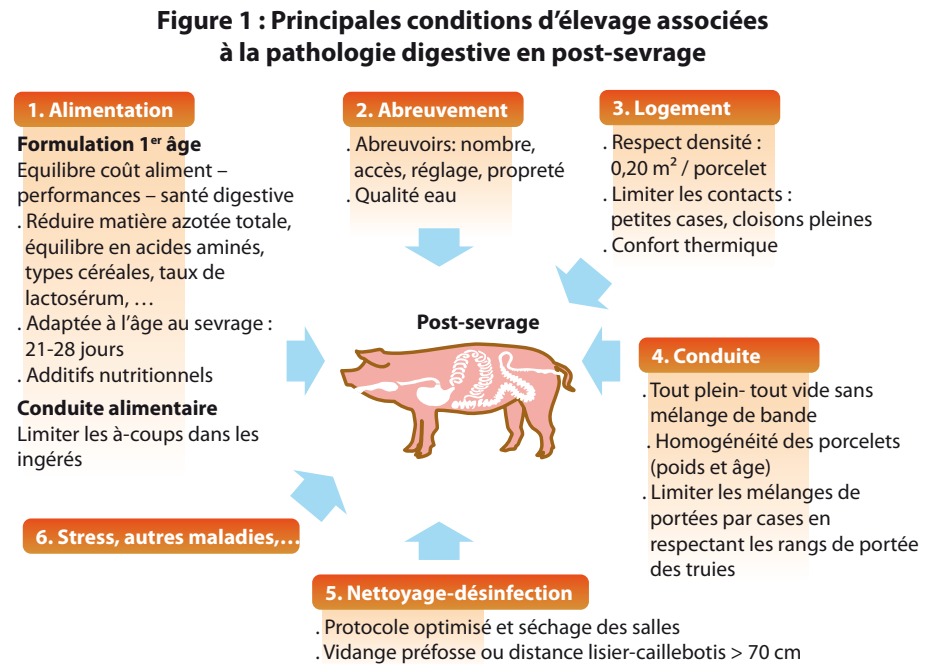
Dans la plupart des élevages, un certain nombre d'agents pathogènes sont présents et il convient de maîtriser l'expression clinique en utilisant les outils à notre disposition. La vaccination, lorsqu'elle est disponible, est l'outil à privilégier. Elle permet dans la majorité des cas de diminuer voire de supprimer l'expres-

sion clinique et également d'abaisser la pression d'infection. Pour être pleinement efficace, elle nécessite un diagnostic précis et un respect strict des bonnes pratiques de vaccination (moment, dose et site d'injection, hygiène de l'injection etc. D'autres solutions thérapeutiques, comme par exemple des additifs nutritionnels, peuvent également être proposées mais il convient de s'assurer de leur efficacité.

Les conditions d'élevages, décrites depuis de nombreuses années comme facteurs protecteurs ou à risque de la majorité des pathologies, sont également à prendre en considération. Pour chaque type de pathologie rencontré, il est important de lister les pratiques d'élevages en lien avec celle-ci et de veiller au respect des recommandations zootechniques. Pour illustrer ces propos, l'exemple de la pathologie digestive en post-sevrage est proposé dans la figure 1.

## Bien utiliser les antibiotiques

La bonne utilisation des antibiotiques passe par une prescription adaptée à la situation qui est du ressort du vétérinaire. Celui-ci peut s'appuyer, entre autres, sur



*Le respect des recommandations zootechniques est fondamental.*

des analyses de laboratoire afin de confirmer le diagnostic ou de préciser la dynamique d'infection. Les référentiels thérapeutiques en cours d'élaboration par les associations techniques vétérinaires permettent au vétérinaire de conforter ses choix thérapeutiques associés, si nécessaire, à la réalisation d'antibiogramme.

Une réévaluation régulière de la situation est également souhaitable.

Par ailleurs, les vétérinaires se doivent de poursuivre les démarches engagées sur l'utilisation restreinte des antibiotiques «à risque» vis-à-vis de l'antibiorésistance, notamment les céphalosporines de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> générations. Ces antibiotiques ne doivent pas être utilisés en première intention ni en préventif. Ils doivent être utilisés seulement après la réalisation d'un antibiogramme et avec une réévaluation régulière de leur efficacité et pertinence. Une utilisation adaptée des antibiotiques par l'éleveur est également indispensable : respecter l'ordonnance, la bonne administration de l'antibiotique et assurer la traçabilité des traitements réalisés (Tableau 1).

La diminution et la bonne utilisation des antibiotiques passent par une collaboration étroite entre l'éleveur, le technicien d'élevage et le vétérinaire. Les efforts engagés par la profession et par la DGAI au travers du plan Ecoantibio 2012-2017 (Plan national de réduction des risques d'antibiorésistance en médecine vétérinaire) doivent être poursuivis. Il est également indispensable de changer les perceptions des acteurs de la filière et de cerner les freins aux évolutions de pratiques.

**Isabelle CORRÉGÉ**  
 IFIP - Institut du porc  
 isabelle.correge@ifip.asso.fr

**Tableau 1 : Règles de bonne utilisation des antibiotiques par les éleveurs**

Respect de l'ordonnance	<p><b>Posologie</b> : Estimation du poids des animaux, des quantités d'eau et/ou d'aliments ingérés</p> <p><b>Durée du traitement</b> : pas d'arrêt du traitement dès l'amélioration ou, au contraire, en l'absence d'amélioration rapide sans avis du vétérinaire</p> <p><b>Voie d'administration</b> : respect de la voie d'administration définie sur l'ordonnance (voie orale par l'aliment ou l'eau de boisson, injection, voie intra-utérine, voie locale)</p> <p><b>Respect du temps d'attente</b> avant abattage</p> <p><b>Utilisation du bon antibiotique</b> : respect strict du protocole de soins</p>
Disposer d'équipements adaptés pour l'administration	<p>Respect des bonnes pratiques d'injection : site d'injection, taille d'aiguille, propreté des seringues...</p> <p>Equiper l'élevage en pompe doseuse : permet une intervention rapide et ciblée</p> <p>Entretien du matériel : pompes doseuses, machine à soupe</p> <p>Bonne gestion des traitements administrés via la soupe</p> <p>Silo dédié pour l'aliment médicamenteux</p>
Traçabilité	<p>Conservier les ordonnances et les étiquettes d'aliments médicamenteux pendant cinq ans</p> <p>Enregistrer les traitements dans le registre d'élevage</p>

*Le respect de l'ordonnance et la traçabilité incombent à l'éleveur.*